

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 05/10/2020 - 13509 - 2017 B 02554 - 830 492 997 - A.A MINI MARKET

Désignation de l'entreprise **AA MINI MARKET**Néant ☐ *Adresse de l'entreprise **5 RUE NOTRE DAME****91100****CORBEIL ESSONNES**

SIRET

8	3	0	4	9	2	9	9	7	0	0	0	1	0
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1	2
---	---

Durée de l'exercice précédent *

6

								Exercice N clos le											
								<table border="1"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>8</td></tr></table>				3	1	1	2	2	0	1	8
3	1	1	2	2	0	1	8												
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012														
		Autres *	014		016														
	Immobilisations corporelles *		028		030														
	Immobilisations financières * (1)		040		042														
	Total I (5)		044		048														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052														
		Marchandises *	060	9 668	062		9 668												
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070														
		Autres * (3)	072	339	074		339												
	Valeurs mobilières de placement		080		082														
	Disponibilités		084	6 706	086		6 706												
	Charges constatées d'avance *		092		094														
	Total II		096	16 713	098		16 713												
	Total général (I + II)		110	16 713	112		16 713												
PASSIF								Exercice N 1		NET									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120			5 000												
	Écarts de réévaluation			124															
	Réserve légale			126			32												
	Réserves réglementées *			130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131		)	132												
	Report à nouveau			134			604												
	Résultat de l'exercice			136			(489)												
	Provisions réglementées			140															
	Total I			142			5 146												
Provisions pour risques et charges			Total II		154														
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166			8 384												
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169		)	172												
	3 182																		
RENOUS	Produits constatés d'avance			174															
	Total III			176			11 567												
	Total général (I + II + III)			180			16 713												
RENOUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195												
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182												
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation du déclarant : AA MINI MARKET

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial			

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

SARLAA MINIMARKET

Néant

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

31122018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	136 664	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services *		217		218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues				226			
	Autres produits				230	19		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	136 683		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	104 964		
	Variation de stocks (marchandises) *				236	(3 604)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	26 528		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	715		
	Rémunérations du personnel *				250	6 411		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	2 157		
	Dotations aux amortissements *				254			
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	137 172			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(489)	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294			
Produits exceptionnels (IV)					290			
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300			
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(489)	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	489	
Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindicies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990				
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)			992				
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit			346		350	339
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352		354	828
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370		372	828	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

2033-B-SD

DIVERS À RÉINTÉGRER

[illegible]

2033-B-SD

DIVERS À DÉDUIRE

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)														Désignation de l'entreprise : SARL AA MINI MARKET										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale *					
		ACTIF IMMOBILISÉ																		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400				402				404				406									
		Autres		410				412				414				416									
Immobilisations corporelles		Terrains		420				422				424				426									
		Constructions		430				432				434				436									
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440				442				444				446									
		Installations générales agencements divers		450				452				454				456									
		Matériel de transport		460				462				464				466									
		Autres immobilisations corporelles		470				472				474				476									
		Immobilisations financières		480				482				484				486									
		TOTAL		490				492				494				496									
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice									
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																							
		Immobilisations incorporelles		500				502				504				506									
Immobilisations corporelles		Terrains		510				512				514				516									
		Constructions		520				522				524				526									
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530				532				534				536									
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540				542				544				546									
		Matériel de transport		550				552				554				556									
		Autres immobilisations corporelles		560				562				564				566									
		TOTAL		570				572				574				576									
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																					
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5															
		6		7		8		9		10															
Immobilisations		Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values															
										Court terme *		Long terme													
		①		②		③		④		⑤		19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧									
1																									
2																									
3																									
4																									
5																									
6																									
7																									
8																									
9																									
10																									
TOTAL		578		580		582		584		586		581		587		589									
		Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579				Régularisations		590		583		594		595									
		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)												591											
		TOTAL								596		585		597		599									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : AA MINI MARKET

Néant ☐ *

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700	705		
Terrains	710	715		
Constructions	720	725		
Inst. techniques mat. et outillage	730	735		
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745		
Matériel de transport	750	755		
Autres immobilisations corporelles	760	765		
TOTAL	770	775		

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II

DÉFICITS REPORTABLES

III

DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

VI

DIVERS

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: AA MINI MARKET		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2018 et clos le: 31/12/2018		Données en nombre de mois	
		1	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	2.00
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	136 664
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	136 664
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	104 964
Variation négative des stocks		145	(3 604)
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	26 528
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	127 888
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	8 776
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		117	8 776
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	Effectifs au sens de la CVAE *
		023	2.00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	160
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

1

(1)

Néant

*

Exercice clos le 31122018

SIREN 830492997

Dénomination de l'entreprise AA MINI MARKET

Adresse (voie) 5 RUE NOTRE DAME

Code postal 91100 Ville CORBEIL ESSONNES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M

Nom patronymique ARUNTHAVARASA

Prénom(s) THIYAGARASA

Nom marital

% de détention 80.00

Nb de parts ou actions 400

Naissance : Date 26/12/1974

N° Département 99

Commune SRI LANKA

Pays LK

Adresse : N° 105

Voie CHEMIN DU DESSUS DU LUET

Code Postal 91230

Commune MONTGERON

Pays FR

Titre (2) M

Nom patronymique POOBALASINGAM

Prénom(s) SIVASANKAR

Nom marital

% de détention 20.00

Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 28/01/1987

N° Département 99

Commune SRI LANKA

Pays LK

Adresse : N° 20

Voie GRAND RUE

Code Postal 91260

Commune JUVISY SUR ORGE

Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SARL A A MINI MARKET

A A PETIT MARCHE

SARL au capital de 5 000 euros
Siège Social : 5, rue Notre-Dame, 91100 CORBEIL ESSONNES

N° Siret : 830 492 997 00010 - RCS d'EVRY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 29 juin 2019

Procès – verbal

L'an deux mille dix neuf
Le vingt-neuf juin
A dix huit heures,

Au siège de la société SARL A A MINI MARKET, 5, rue Notre-Dame, 91100 CORBEIL ESSONNNES.

Les associés de la société SARL A A MINI MARKET au capital de 5 000 euros divisé en 500 parts sociales, donc siège de la société au 5, rue Notre-Dame, 91100 CORBEIL ESSONNNES., se sont réunis audit siège.

Les associés ont été convoqués régulièrement.

L'assemblée est présidée par **Thiyagarasa ARUNTHAVARASA** en sa qualité d'Associé gérant.

Sont présents :

- **Monsieur Thiyagarasa ARUNTHAVARASA** Propriétaire de Deux cent quarante-cinq (245) Parts sociales de la société
- **Monsieur Ramachandran POOBALASINGAM** Propriétaire de Cents (100)) Parts sociales de la société
- **Monsieur Sapesan KUMARASAMY**, Propriétaire de Cents cinquante-cinq (155)) Parts sociales de la société

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours

Avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de Communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :-
Ainsi que l'inventaire ;
- le rapport du Président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours.

Avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de Communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui

Donnent acte de cette déclaration.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :
- Ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours

Avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de Communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui

Donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Le président rappelle que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de la gérance ;
- L'approbation des comptes l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Donner quitus à gérance sur la gestion de la société ;
- Affectation du résultat ;
- Questions diverses ;

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Elle déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, Le président mets aux voix les résolutions figurant à l'ordre de jour.

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de L'exercice clos le 31 décembre 2018.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit Exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 se soldent par un Perte comptable de QUATRE CENT QUATRE VINGT-NEUF (489) euros, et décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Porter la totalité des sommes sur le compte de Report à nouveau créditeur,
- Le solde ce dernier sera porté de 114 €uros
- Et solder ce dernier par affectation des résultats futurs

Cette résolution mise à la voix est adoptée à l'unanimité

L'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

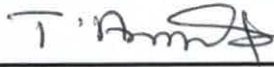
L'assemblée donne tous pouvoirs Monsieur Thiagarasa ARUNTHAVARASA pour effectuer les formalités de publicité

Afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président.



Le président,
Thiyagarasa ARUNTHAVARASA



Président
le 18/05/2020

